

AFFAIRE N° 55

AMELIORATION DE VIRAGES SUR LE CHEMIN YLANG-YLANG

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Chemin Ylang-Ylang est devenu une voie de desserte très importante pour les quartiers de Moufia et de Bois-de-Nèfles.

Compte tenu de son étroitesse, la Municipalité envisage d'améliorer le confort de la route, au droit de ses virages, soit par élargissement, soit par modification des dévers.

Le montant de l'opération est estimé à 1 200 000 F T.T.C..

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 905 - article 233-085 du B.P. 1990.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
- * à lancer l'appel d'offres correspondant ;
- * à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ; à prendre toutes mesures utiles (notamment, la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale prévue au marché, jusqu'à concurrence des crédits inscrits au B.P. 1990 pour cette opération) ;
- * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié ;
- * à solliciter toutes subventions éventuelles.

AVIS DE LA COMMISSION

La Commission TRANSPORT ET CIRCULATION émet un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*